

46

Commission permanente

Séance du 9 mai 2023



Rapporteur : Mme ROUSSET

47904

18 - Environnement

Fonds d'action sociale territorialisée

Le mardi 09 mai 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme MESTRIES (pouvoir donné à M. COULOMBEL), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. PERRIN), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h17.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 9 février 2023 ;

Exposé :

Lors de sa réunion du 4 mars 2022, l'instance technique de validation des projets de l'agence départementale du Pays de Saint-Malo a donné un avis favorable à **deux projets d'actions collectives** :

"Du jardin à l'assiette"

L'association *Les Marteaux du Jardin* développe depuis 2015 un projet à l'équilibre entre le social, via la création de liens sociaux sur l'espace public, dans différents quartiers de Saint-Malo, notamment le quartier prioritaire Découverte-Alsace-Poitou, et l'environnemental, à travers la création de jardins partagés, la sensibilisation à la nature en ville et la gestion concertée des ressources de notre environnement.

De nombreux partenaires travaillent avec l'association: Structures d'insertion sociale et professionnelle, structures d'aide alimentaire, Pôle fruitier de Bretagne, particuliers...

Les Marteaux du Jardin proposent plusieurs activités :

- . **Ateliers cuisine** avec temps de cuisine et dégustation collective, pour partager un bon moment, pour partager et s'approprier des recettes simples et peu onéreuses, reproductibles à la maison, avec des ingrédients de saison,

- . **Evènements saisonniers** : chasse aux œufs de Pâques, Fête de la musique, Soupe partagée, décoration des sapins de Noël

- . **Activités de jardinage** : les jardins ont des identités différentes (lieux, bénévoles, situation, animation). Via les différentes animations dans les jardins partagés, les habitants peuvent venir jardiner quasiment toute la semaine pendant la haute saison et contribuer à favoriser la biodiversité animale et végétale, produire et récolter des fruits et légumes, s'insérer dans une dynamique de lieux et de personnes.

- . **Club Nature**: les enfants et les habitants sont invités à venir se sensibiliser à la Nature tous les mercredis de 10h15 à 11h45 au local du Poitou.

- . **Cueillette et glanage** : cueillir et glaner des mirabelles, pommes de terre, oignons, pommes qui seront ensuite distribués entre les propriétaires, les bénévoles, les structures d'aide alimentaire, les ateliers de cuisine, le pressage pour vente de jus de pommes.

L'association souhaite créer un maillage territorial avec toutes les structures d'accompagnement social et/ou éducatif du pays de Saint-Malo. Les objectifs des "Marteaux du jardin" correspondent en tous points aux priorités départementales sur les axes transversaux Enfance/Famille/Insertion/Economie Solidaire.

"Animations autour de la création d'un jardin partagé multi-partenarial et d'ateliers nature et cuisine"

L'association *Des Idées plein la terre* est une association d'éducation à l'environnement, créée en 2014, basée à Dol-de-Bretagne, qui intervient sur tout le Pays de Saint-Malo. Elle permet aux citoyens d'agir pour la transition écologique et sociale sur leur territoire. En 2020, elle a été labellisée Espace de vie sociale par la CAF, valorisant ainsi l'impact social de ses activités à travers la problématique de la transition écologique et sociale.

En 2021, l'association a créé un jardin partagé, support de rencontres et de sensibilisation des publics au jardinage naturel, à la découverte de la biodiversité, à la compréhension des enjeux environnementaux et sociaux liés à la production alimentaire, à la mixité sociale à travers des temps avec différents partenaires.

En 2023, l'association propose plusieurs actions :

. **Animations au jardin** : jardinage tous les mercredis de 14h à 16h de mars à octobre.
. **Événementiel** : il est proposé de réaliser un événement conséquent par trimestre : Disco'soupe, soirée projection en plein air, troc de graines et plants, etc. (à définir selon les idées et envies des équipes mobilisées).
. **Animations nature et cuisine** : poursuivre l'engagement au côté du CDAS de la Baie, dans le cadre des ateliers nature et cuisine pour permettre de sensibiliser aux problématiques de l'alimentation, de l'impact de notre consommation, de la gestion des déchets. En 2022, l'atelier pain à la Bigotière a beaucoup plu et il a été convenu de le reconduire en juin 2023.
Travail de partenariat avec le CDAS ou l'agence départementale répondre à des besoins locaux : participation à l'action " Tous en selle", accompagner et répondre à des besoins spécifiques de certains publics, comme pour l'obtention de vélos ou la réparation lors des "Repair vélo".
La mixité des publics est toujours recherchée: personnes âgées, adolescents, familles et ouverture à l'espace de jeux des lutins situé à proximité.

Décide :

- d'attribuer des participations pour un montant total de 4 300 € au profit des bénéficiaires détaillés dans les tableaux joints en annexe.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 11 mai 2023

ID : CP20231277

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation